

qu'il ne sera pas inutile de mettre sous les yeux de nos Lecteurs quelques éclaircissements, tant sur la forme du Sénat de ce Royaume, que sur les Provinces qui, par le Traité du 19. Août dernier, viennent de passer sous le pouvoir des Cours de Vienne, de Saint Petersbourg & de Berlin.

Le Sénat de Pologne, pour être complet, doit être composé de 144 Membres, savoir, pour la première Classe, 17 Sénateurs Ecclésiastiques, parmi lesquels 2 Archevêques & 15 Evêques; pour la seconde Classe, 32 Waiwodes ou Palatins, qui sont des Gouverneurs de Provinces; la troisième Classe est composée des Castellans, Starostes, Châtelains, ou Commandans des Châteaux & des Districts qui en dépendent, ceux-ci forment le nombre de 85: enfin pour la quatrième Classe les principaux Officiers de la Couronne, tant Polonois que Lithuaniens, cinq de chaque Nation, & ainsi 10 en tout; de sorte que sans les Officiers de la Couronne, le *Senatus-Consilium* auroit dû être composé de 134 Membres. Mais depuis le démembrement de ce Royaume, 39 de ces Sénateurs ont passé sous des dominations étrangères. Dans l'acquisition de la Russie se trouvent deux Evêchés, celui de Pölock & celui de Livonie; quatre Palatins & quatre Castellans; ceux de Pölock, de Witepsk, de Mscilaw & de Livonie; en tout 10 Sénateurs. Dans celle de la Maison d'Autriche, sont un Archevêché, celui de Léopol; un Evêché, celui de Prémislie, les trois Waywodies de Sendomir, de Russie & de Belzk, & 14 Starosties, savoir, de Sendomir, de Léopol, de Woyniecz, de Belzk, de Sandecz, de Biecz, de Parzemistie, de Halicz, de Sanek, de Czechow, d'Oswieczin,